

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 7483 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : capitaine Alain Freise

Allée du Rionzi 46 – 1028 Préverenges – Tél. (+ 41) 079 817 39 23 E-mail: rms-defense@military.ch

La sécurité par la coopération

Le monde est saturé d'informations, mais les guerres de l'information, très actives dans ces temps de paix relative, troublent les faits: certaines crises de notre temps sont réduites à des conflits identitaires ou religieux, alors que des motifs politiques et sociaux les conditionnent.

■ Brigadier Michel Chabloz¹



Ainsi réduire le terrorisme à une guerre islamique est un des non-sens qui rappellent les temps troubles des guerres dites de religion qui recouvraient bien d'autres motivations. Des troubles sociaux et politiques profonds peuvent provoquer des actions terroristes au sein de groupes minoritaires réunissant quelques individus, mais engageant rarement de grands mouvements religieux ou d'Etats. L'arbre ne doit pas cacher la forêt. Le travail du renseignement est rendu difficile dans ce contexte où des cultures très différentes se mêlent et la réponse à donner ne réside pas dans un manichéisme étroit, qui ne pourrait être que l'expression d'une profonde ignorance des faits et des hommes.

Face aux menaces actuelles, aucun Etat ne peut se considérer comme étant en dehors du champ de bataille. La coopération est dès lors une nécessité

sur un plan mondial et également continental, non seulement entre les Etats partageant les mêmes valeurs, mais encore entre les différentes sciences. Celui qui analyse les phénomènes de ce temps doit s'appuyer sur les spécialistes du passé, des religions, des comportements sociologiques, comme des traditions politiques parfois orales – pensons à l'Afrique ou à l'Europe centrale – mais très vivaces et difficilement compréhensibles par les gens extérieurs à ces cultures.

Il est nécessaire de s'ouvrir à la connaissance de l'autre, non avec le regard condescendant de l'Occidental, mais avec le désir de comprendre ses valeurs. Commencer par s'intéresser à l'autre pour aborder ensemble le chemin de la compréhension mutuelle vaut autant que la seule expression de la puissance armée ou de la gesticulation de puissance, étant entendu que, pour gagner un combat ou mener une négociation, il faut d'abord faire l'effort de comprendre où veut en venir l'adversaire. Ainsi la coopération ne dépend pas seulement des forces chargées de la sécurité, mais aussi de l'aide humanitaire, de l'aide au développement, de missions de paix, d'échanges culturels et de bien d'autres facteurs.

En Suisse, la coopération entre police et armée lors de réunions internationales est une nécessité que personne ne songe à remettre en question. De plus l'actualité démontre que cette coopération doit s'entendre, tant dans sa composante intérieure que dans son contexte extérieur. Il est plus utile aujourd'hui qu'hier de replacer le rôle de l'armée dans le cadre général de la sécurité par la coopération. Il s'agit d'agir selon des valeurs qui sont propres à l'Europe, avec le respect des autres cultures et modes de pensée. La Suisse doit pouvoir agir avec efficacité et selon sa tradition de milice sur un territoire situé à un carrefour européen et riche en organisations internationales. En matière de sécurité, elle a la capacité de se profiler comme un modèle de coopération, selon des modalités bien définies avec les pays amis et voisins, dans le respect de la volonté populaire exprimée dans les urnes.

... sur le combattant et le champ de bataille

Le passé récent nous enseigne que les missions d'engagement des armées ont fortement évolué. Du Tout technologique qui avait quelque peu effacé le rôle

¹ Cdt br inf 2, cdt Formation application d'infanterie (FOAP inf) au 1^{er} janvier 2006.



de l'homme, il ressort ce qui n'aurait jamais dû s'oublier: la valeur de l'engagement d'un homme dans sa mission. La force qu'il investira dans celle-ci peut éliminer de multiples obstacles que le seul *Tout technologique* ne pouvait pas résoudre. Les problèmes, auxquels le combattant se trouvera confronté, ne se résoudreont pas avec des machines, mais avec des hommes de volonté, le nombre et l'importance du combattant restant des invariants fondamentaux. L'homme est toujours celui qui parcourra les cent derniers mètres et le chef celui vers lequel les subordonnés se tourneront en dernier ressort, technologie ou pas.

Les exemples d'actes terroristes, d'actions de guérilla urbaine sont légions et, si la technologie reste un support essentiel, elle n'est utile qu'entre les mains d'hommes aptes à agir avec intelligence face aux événements. La guerre n'est plus la seule rencontre d'armées sur des terrains délimités, avec force armes sophistiquées; elle occupe aujourd'hui le cœur de zones à forte concentration de populations, tantôt victimes, acteurs ou enjeux, où le savoir-être est aussi important que le savoir-faire. Les armées «ne font plus campagne, mais la ville²», d'où la perte des repères traditionnels chez le soldat.

Les hommes engagés doivent de plus en plus apporter leur soutien à la population, de façon à la protéger. Ils peuvent aussi être appelés à surveiller un secteur et, évidemment, à y combattre. Dans toutes ces circonstances, c'est l'homme qui fera la différence et à la seule condition d'être bien formé, tant au maniement des

armes qu'à l'engagement au sein de petites équipes bien entraînées, capable d'appréhender des situations avec justesse, pondération et rapidité. Cela nécessite une formation adaptée et une instruction à la mesure de missions complexes et évolutives, avec un souci permanent: atteindre une efficacité maximale en un minimum de temps.

La défense du territoire, telle qu'on l'entendait, existe toujours, mais d'autres menaces ont pris une importance croissante. Dorénavant la défense, c'est aussi la protection de notre société, dans son acceptation tant économique que sociale, avec la sécurité des infrastructures dites critiques, au nombre desquelles figurent les centrales énergétiques. Au sens actuel du terme, la défense, c'est également la capacité pour notre pays d'assurer l'organisation de conférences internationales: les dialogues longs et difficiles dans un pays neutre d'adversaires, d'hier ou d'aujourd'hui, d'adversaires potentiels, sont nécessaires. Des mots peuvent susciter la guerre, mais des mots peuvent ainsi engendrer la paix: la diplomatie, avec sa part d'ombre et de lumière, joue un rôle déterminant.

Les objectifs des interventions militaires changent et, avec eux, s'impose une nouvelle approche de l'emploi de nos forces, notamment celles de l'infanterie: il ne faut plus chercher à tuer ou à détruire, mais à contrôler. Pour y parvenir, il faut se contrôler: cela nécessite maîtrise de soi, de son arme, de l'esprit de groupe, l'aptitude à décider de façon presque autonome selon des processus bien définis par le droit international, l'esprit d'à propos

qui permet d'éviter l'enlèvement d'une situation. Alexandre Vinet, illustre penseur vaudois à redécouvrir, avait écrit une phrase qui synthétise une exigence forte: «Je veux l'homme maître de lui-même, pour qu'il soit mieux le serviteur de tous!». La notion de milice, encadrée chez nous par des militaires de carrière compétents, reste donc essentielle! Dans une mission de sûreté, qui, mieux qu'un soldat de milice, peut respecter l'autre et ainsi éviter tout risque de débordement?

... sur le commandement

Aujourd'hui les armées ne sont plus les acteurs des victoires, mais les indispensables partenaires au maintien de la paix. Sachant qu'il est impossible de donner un modèle établi des secrets de l'art de la guerre ou de la paix, les cadres ont à se remettre en question, à innover, à faire preuve d'originalité et à trouver des solutions inaccoutumées et adaptées à des situations particulières. La réflexion doit précéder l'action; cette dernière une fois engagée, doit être conduite avec souplesse et détermination en vue de l'objectif à atteindre. Il s'agit de ne pas subir, mais de faire face et de maîtriser. A la fois durer et innover, se solidifier et se diversifier, stabiliser et développer sont des mouvements contraires qui réactualisent Sun Tsu et qui confirment qu'on ne peut pas mener la guerre de manière invariable. La milice et son encadrement, seuls capables des plus nobles gestes dans la moins noble des tâches, doit répondre à cette exigence.

M.C.

² Sur une population de 6,5 milliards de personnes, 3,2 milliards vivent aujourd'hui dans des villes ou agglomérations.

Aide-mémoire pour officiers EMG (AOEMG 06/BGO 06)

Depuis le début de l'année 2005, l'Ecole d'Etat-major général introduit le nouvel aide-mémoire pour les officiers EMG (BGO 06 en allemand) dans ses stages de formations. Utilisé cette année d'abord comme édition d'essai, le BGO entrera en vigueur en 2006. Sa version française devrait sortir le 1^{er} juin 2006.

■ Maj EMG Christophe Buache

«Les officiers d'état-major général, les chefs de service et les autres aides de commandement sont membres des états-majors. Ils appuient leurs commandants dans la conduite et ils surveillent l'exécution des ordres donnés».

Cette brève circonlocution tirée du *Règlement de service* relate les tâches essentielles des membres des états-majors :

- ils livrent des aides à la décision pour les commandants et transposent les décisions en ordres ;

- ils produisent une valeur ajoutée pour les commandants ;

- ils appuient les commandants dans l'application coordonnée de la force dans l'espace et le temps, respectivement dans l'engagement des moyens pour la maîtrise des événements.

sert à l'application spécifique des principes, directives et lignes directrices définis dans le règlement *Commandement et organisation des états-majors de l'armée (COEM XXI)*.

Le BGO livre, dans l'idée d'une unité de doctrine, un modèle de la planification et de conduite de l'action des niveaux de commandements moyens, adaptable selon la situation. Il doit uniformiser et simplifier le travail pratique des membres des états-majors de la conduite moyenne. Il est sciemment renoncé à l'étude de thèmes spécialisés. Ceux-ci sont traités dans les règlements techniques respectifs.

réussite. Faire la bonne chose, à temps et correctement, respectivement produire pour le commandant la valeur ajoutée nécessaire au moment opportun est au centre du travail d'état-major.

C'est exactement là que le BGO s'applique : il doit aider l'aide de commandement, par un processus de travail clairement structuré, à fournir les prestations exigées rapidement et mieux. Il doit aider à analyser les liens complexes de manière rapide et globale afin de pouvoir investir autant de temps que possible dans la qualité des produits.

Structure unifiée

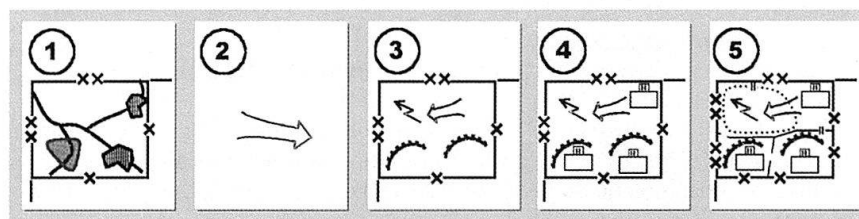
Le BGO suit fondamentalement la structuration de la *COEM XXI*. Il y est décrit comment les produits intermédiaires et finals respectifs sont élaborés selon les pro-

Temps contre qualité

Le travail d'état-major se déroule en général sous pression du temps. Ainsi, la gestion du temps et l'efficacité sont décisifs pour la

Guide pour le travail d'état-major

Face à cette situation, il faut comprendre le BGO comme un guide pour le travail d'état-major des niveaux de commandements moyens (états-majors des régions territoriales et des brigades). Il



Développement des propres possibilités : Visualisation des 5 étapes de travail (« technique des 5 transparents »)

¹ Traduction adaptée de l'article paru dans l'ASMZ 3/2005, du lt col EMG Eduard Hirt, chef de groupe et chef de projet BGO à l'EEMG (FSCA)

² Président SVO Lausanne

³ Source : RS, chi 26

⁴ Source : BGO 06, page 5-32

cessus de conduite militaires. Les dépendances mutuelles dans le travail d'état-major sont précisées,

de possibles auxiliaires sont représentés et mis électroniquement à disposition.

Général d'armée Ludwig Beck (1880-1944), chef d'état-major de l'armée de Terre allemande entre 1935 et 1938. Connu pour sa participation au groupe de conspiration contre Hitler, il était prévu qu'il devienne chef d'Etat après l'élimination de celui-ci. Il incarnait sans conditions les vertus militaires. Il a particulièrement marqué des générations d'officiers d'état-major général dans la clarté de la pensée, de la langue et du sacrifice

au travail. Il est l'auteur de la sentence: «Celui qui a des termes clairs peut conduire».



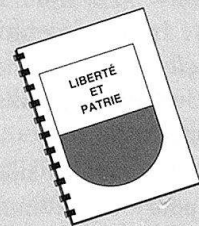
L'aide-mémoire sera remis sous forme d'un classeur et d'un CD. Il sert en même temps de moyen d'instruction et d'ouvrage de référence. La structure unifiée des chapitres permet un accès simple aux connaissances et capacités nécessaires:

- Bases;
- connaissances essentielles;
- objectifs;
- responsabilités;
- indications de mise œuvre;
- étapes de travail et représentations graphiques (voir l'illustration «technique des cinq transparents»);
- exemples

AGENDA

SSO-SVO

Octobre 2005



Groupement de Lausanne

De début octobre à fin décembre, vendredis soir, cours

équestres pour débutants et officiers désirant se remettre en selle.

Samedi 15 octobre, matin, tir inter-groupements TIGR SVO à 25m à Chamblon.

2^e quinzaine d'octobre, (si les conditions météorologiques le permettent) tour du Mont-Pélerin ou le galop du Rhône.

4 novembre 2005, raclette du Club House du Club équestre de Lausanne, Manège du Chalet-à-Gobet.

Novembre-décembre, conférence d'automne.

Mardi 24 janvier 2006, Indépendance vaudoise, Lausanne.

Renseignements auprès du président du Groupement de Lausanne: major EMG Christophe Buache, 079 607 79 32

Groupement Ouest

10 novembre, 16h30, visite du SAPH KAWEST à Bière. Le simulateur de tir et de conduite d'artillerie le plus moderne au monde.

CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRE

Cours N°10: 6 octobre à 18 h 30; **L'affaire de Neuchâtel 1856-1857** (cdt C Alain RICKENBACHER)

Cours N°11: 20 octobre à 18 h 30; **Engagement de l'Armée suisse à Sumatra – quels enseignements?** (col EMG Yvon LANGE)

Cours N°12: 3 novembre à 18 h 30: **La Wehrmacht face au maquis** (M. Christian WYLER)

Cours N°13: 17 novembre à 18 h 30: **L'histoire militaire au stage de formation pour officiers (1): grandes lignes de l'histoire militaire suisse, du hallebardier au soldat de l'Armée XXI** (cap Pierre STREIT, adjoint au directeur scientifique du CHPM)

Cours N°14: 1^{er} décembre à 18 h 30; **L'histoire militaire au stage de formation pour officiers (2): Morat-Neuenegg-Mont Vully** (cap Pierre STREIT, adjoint au directeur scientifique du CHPM)

Saint-Nicolas: samedi 3 décembre à 18h30

Symposium 2006: Les populations et les armées du 23 au 25 février 2006

Sauf avis contraire, les cours d'histoire ont lieu au Pavillon ouest du Centre Général Guisan à Pully.

Case postale 618 – CH 1009 Pully – Tél. 021 729 46 44 – Fax 021 729 46 88. CCP 10-22125-2